

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 31 (1994)
Heft: 1178

Artikel: Formation supérieure : la roue et la tranchée
Autor: Favez, Jean-Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009520>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La roue et la tranchée

PROGRAMMES EUROPEÉENS

Le programme européen de recherche et de développement technologique de quelque 16 milliards de francs stimule les recherches dans les domaines des technologies de l'information et de la communication, de l'industrie, de l'environnement, des sciences de la vie, de l'énergie non nucléaire, etc., alors que le programme de formation de près de 2 milliards de francs succède aux encouragements à la mobilité symbolisés par le programme Erasmus.

LA CONFÉRENCE UNIVERSITAIRE SUISSE

comprend maintenant un comité politique composé de chefs des départements cantonaux de l'Instruction publique.

(jcf) Dénonciation des immobilismes, appel à l'efficacité, mises en garde financières, les récents Dies académiques et autres festivités universitaires se suivent et se ressemblent. La Conférence universitaire suisse (CUS), qui célébrait dernièrement à Genève ses 25 ans d'existence, n'a pas failli à ce nouveau rituel. Le secrétaire d'Etat Ursprung a fait dans la provocation où il excelle, en suggérant entre autres solutions de confier à la Conférence des directeurs cantonaux de l'Instruction publique les missions que la CUS ne parvient apparemment pas à remplir. Et Barbara Haering, présidente de la commission du Conseil national pour la science, la formation et la culture, a précisé que l'enseignement supérieur n'était plus une priorité pour le parlement, tout en réclamant une meilleure prise en compte par les hautes écoles des problèmes du pays.

La part des finances

Les difficultés financières n'expliquent qu'en partie ces critiques. Un climat de méfiance s'est installé entre les hautes écoles et les politiques, au plan cantonal comme à Berne. Plus généralement, l'opinion publique semble moins attendre aujourd'hui de la science et de la formation universitaire, peut-être dans la mesure où les universités accueillent un plus grand nombre d'étudiants. Pendant longtemps les Suisses ont vécu dans l'idée que la seule richesse du pays résidait dans sa matière grise. Et les chercheurs ont demandé qu'on leur fasse confiance, prétendant que la bonne recherche se défend d'elle-même. Le discours officiel sur ce point paraît donc se modifier, en contradiction par ailleurs avec la volonté des autorités de revitaliser non seulement l'économie suisse, mais ce que j'appellerai, pour faire court, le civisme du pays. Bousculés et désorientés au même titre que les électeurs, les parlementaires font preuve en ce domaine, comme dans bien d'autres, d'un manque certain de cohérence.

Mais les difficultés financières ont leur part dans les problèmes actuels, ou dans la façon de les aborder. En approuvant, il y a quelques semaines, un crédit d'engagement de 554 millions de francs pour la période 1996-2000, afin de permettre à la Suisse de négocier sa participation aux programmes technologiques européens (y compris plus de 75 millions pour les réseaux d'échanges et de formation des jeunes comme Socrate, Leonardo da Vinci et Jeunesse pour l'Europe), le Conseil fédéral a donné un signal très clair à l'Union européenne. Cette bonne décision politique a été critiquée, notamment par l'industrie chimique, peu intéressée, et par cinq prix Nobel. Car la participation au quatrième programme-cadre

européen, si nos négociateurs à Bruxelles l'obtiennent, ne profitera pas également à toutes les branches de l'industrie et de la recherche, et il faudra bien compenser par des redistributions internes l'effort spécialement consenti pour développer la recherche-développement dans les domaines que l'Union européenne considère comme prioritaires.

Lors de sa réunion de Genève, la CUS a pris une série de décisions importantes concernant la période de subventionnement fédéral des universités pour 1996-1999 (Loi sur l'aide aux universités). Tenant compte de ses multiples engagements, le Département fédéral de l'Intérieur proposait des subventions dites de base se montant à 15.8% en moyenne des dépenses d'exploitation. La CUS, considérant les réductions budgétaires cantonales et fédérale de ces dernières années, demande 20% et un rattrapage, ce qui fait grimper l'addition à près de 3 milliards, soit quelque 600 millions de francs de plus par rapport à l'exercice qui s'achève. On peut penser que cette revendication reflète la volonté des chefs de département cantonaux de l'Instruction publique, qui contrôlent désormais la CUS, d'obtenir de la Confédération un engagement accru autant que la défense des intérêts de la recherche et de la formation supérieure.

Une volonté de collaboration sur le papier

Pour augmenter la pression, la CUS présente, à l'appui de cette perspective financière, un plan de développement quadriennal des hautes écoles aux intentions particulièrement offensives, puisque pour l'essentiel, et comme ce fut le cas jusqu'ici, les enseignements nouveaux seront créés avec l'argent supplémentaire qui est attendu de la caisse publique. La volonté de collaboration et de répartition des efforts, comme le réclament les politiques, existe entre les hautes écoles, au moins sur le papier. Le plan quadriennal prétend avancer quelques propositions à ce sujet, mais il en lie la réalisation à un effort qui paraît disproportionné à la situation financière des cantons et de la Confédération. La discussion sera difficile et les parlementaires auront de quoi dénoncer à nouveau certains trompe-l'œil et quelques rêves des hautes écoles, si celles-ci ne parviennent pas à mieux réallouer et réorienter leurs ressources, selon un calendrier précis et des procédures sérieuses.

Ces mêmes parlementaires ont également à examiner maintenant la loi sur les hautes écoles spécialisées (HES). La situation financière de la Confédération ne permettra qu'un développement limité de ce nouveau secteur de la formation supérieure. Sur une cinquantaine de prétendants, une dizaine d'établis-

Une grande occasion de revitalisation économique et culturelle est-elle en train d'être gâchée ?

sements seulement seront retenus; avant tout dans le domaine des sciences de l'ingénieur, et l'on peut craindre que les prétentions à l'excellence formulées récemment par Jean-Pascal Delamuraz ne doivent attendre des temps meilleurs. Le projet de loi consacre le point de vue de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail. Aucune disposition précise n'est avancée à propos de la collaboration avec les hautes écoles, notamment en matière de recherche, d'échanges, d'équivalences, et la commission fédérale des HES envisagée restera apparemment un instrument entre les mains de l'Office. Une grande occasion de revitalisation économique et culturelle est-elle en train d'être gâchée ? On peut en tous cas s'interroger à la lecture d'un texte qui porte davantage la marque des affrontements interdépartementaux qu'il ne traduit une politique nouvelle. Le projet offre donc au parlement l'occasion, sur un point précis, d'améliorer l'efficacité du système universitaire suisse.

Ce dernier souffre d'un déséquilibre institutionnel qui est bien connu, puisque la Confédération ne dispose de moyens d'action que dans des domaines ponctuels, comme ceux de la recherche, des formations professionnelles ou de la médecine. A défaut d'une modification constitutionnelle, qui pourrait prendre place dans le cadre d'une nouvelle

et hypothétique refonte de la loi fondamentale, les acteurs sont condamnés à s'entendre, au travers d'un ensemble d'institutions boiteuses et compliquées (voir DP n° 1132 du 24 juin 1993), mais qui sont tout aussi boiteuses et compliquées dans les grands pays qui nous entourent. Cette recherche d'un nouveau fédéralisme en matière d'enseignement est menacée actuellement par deux dangers, la réduction du problème à ses aspects financiers (faire des économies) et les affrontements institutionnels, comme par exemple celui que le secrétaire d'Etat Ursprung se propose maintenant de susciter en opposant la Conférence universitaire suisse et la Conférence des chefs de département de l'instruction publique.

Pour éviter la guerre de tranchées faut-il vraiment réinventer la roue ? Les organes de réflexion, le Conseil suisse de la science par exemple, pourraient être investis d'un mandat et s'inspirer aussi des solutions étrangères, qui permettent d'améliorer la formation supérieure et la recherche, domaines dont nous n'avons de toute façon pas à rougir en comparaison européenne. La question mérite d'autant plus d'être posée qu'en l'état de blocage de la politique extérieure, la formation et la recherche sont un des rares dossiers européens que nous pouvons espérer faire aboutir rapidement. ■

Mieux vaut l'espéranto que l'anglais

RÉFÉRENCE

Claude Piron, *Le Défi des langues*, L'Harmattan, 1994.

L'auteur, ancien traducteur aux Nations unies, enseigne actuellement à la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève.

(jg) L'anglais, c'est simple, on se débrouille toujours. Et pour apprendre une langue, un séjour linguistique d'une année suffit. Après, on en sait suffisamment pour se débrouiller dans la vie professionnelle... voilà un florilège d'idées toute faites qui sont pulvérisées dans un livre réconfortant pour tout individu faiblement doué pour la pratique des langues. Un premier constat: l'enseignement des langues est un immense gâchis. Une somme considérable d'argent, d'efforts et de temps est consommée chaque année dans les écoles pour un résultat extraordinairement limité.

Apprendre une langue étrangère est très difficile, et l'anglais est particulièrement compliqué. Selon l'auteur, qui a un passé de professeur de langues et de traducteur professionnel, l'idiome d'Agatha Christie n'est pas facile. Le vocabulaire anglais est immense. Des mots d'origine romane font sans cesse double emploi avec des termes issus de l'espace germanique. L'utilisation de l'un plutôt que de l'autre tient de l'usage ou du contexte. Ainsi des mots *liberty* et *freedom*, qui ont la même signification, mais qui ne s'utilisent pas indifféremment... De plus, la grammaire floue, les innombrables idiotismes, la

prononciation complexe en font une langue mal adaptée à la communication internationale.

L'hégémonie actuelle de l'anglais est donc antidémocratique. Les locuteurs dont c'est la langue maternelle et ceux qui ont pu l'apprendre facilement, car leur langue maternelle a la même structure, sont très favorisés. L'auteur cite quelques exemples convaincants de forums internationaux où 90% des intervenants étaient de langue maternelle anglaise, les autres n'osant pas se lancer...

Au fur et à mesure de la lecture de ce livre stimulant, on est saisi par la perplexité et on se demande quelle peut bien être la solution. Eh ! bien, Claude Piron propose l'espéranto, la langue inventée à Bialystok par Zamenhof qui trouvait un peu compliqué de devoir parler dans la même ville le polonais, le russe, l'allemand et le yiddish.

L'auteur est très convaincant. Il explique fort bien que l'espéranto, facile à apprendre, pourrait constituer une *lingua franca* très supérieure à l'anglais, en ayant le mérite de mettre tout le monde sur un pied d'égalité – ce n'est la langue maternelle de personne –, et cela ne dispenserait pas d'apprendre la langue de l'autre. On ne peut s'empêcher de penser en refermant ce livre passionnant que nos pays ont décidément fait tout faux dans leur conception de l'usage et de l'apprentissage des langues depuis une centaine d'années ! ■